

Mairie d'Andeville 1, rue Jean Jaurès 60570 ANDEVILLE

Adresse e-mail: assorchidee60@gmail.com

http://www.orchidee-60.fr

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ASSOCIATION ORCHIDÉE 60 DU 22 MARS 2025

Le 22 mars 2025, à Andeville les membres de l'association se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration en date du 2 mars 2025 par voie internet.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick BERTIN, assisté de Monsieur Claude RIVET trésorier.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents avec mention des membres représentés, annexée au présent procès-verbal. Ladite feuille de présence permet de constater que 43 membres sur 55 adhérents en règle d'adhésion sont présents ou représentés (12 pouvoirs), le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer. 41 membres pourront prendre part aux différents votes conformément à l'article 10 des statuts.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral 2024 du Président et vote de l'assemblée ;
- Bilan financier 2024 du Trésorier et vote de l'assemblée ;
- Perspective 2025 et vote de l'assemblée ;
- Nombres d'adhérents et vote de l'assemblée :
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (sortants ou démissionnaires) et vote de l'assemblée.

1) Lecture est faite par le président de son rapport moral <sup>1</sup> validé par le Conseil d'Administration. Le bilan est proposé au vote des adhérents. Les adhérents choisiront de voter à main levée.

Le bilan moral est adopté à l'unanimité par 41 membres votants.

2) Lecture est faite par le Trésorier de son rapport financier<sup>2</sup> validé par le Conseil d'Administration. Claude RIVET détaille le budget 2024 qui fait apparaître un solde positif. Sans question de la part de l'assistance. le bilan est proposé au vote des adhérents. Les adhérents choisiront de voter à main levée.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité par 41 membres votants.

3/ Le président présente les perspectives 2025

L'organisation de nos réunions mensuelles, nos diverses activités et expositions.

Ce jour nous assisterons à une conférence par Bernard GRAULOUP sur la pollinisation des Orchidées

Le 8 mai nous tiendrons un stand AUX MARAIS,

Notre réunion du 17 mai sera annulée,

Le 17/18 mai nous tiendrons un stand au salon du jardin à Méru,

Notre bourse aura lieu le dimanche 18 mai, au Gymnase à Andeville,

Le 7/8 juin tenue d'un stand à ERCUIS,

Le 14 juin voyage en Allemagne organisé par le club Belge de Montigny-Le-Tilleul,

Le 22 juin nous nous retrouverons pour notre repas d'été,

Nous pourrons également vous proposer fin juin ou début juillet une sortie jardin,

Notre association sera présente pour la journée des associations au gymnase d'Andeville,

Nous serons présents à la Maladrerie du 12 au 14 septembre,

Notre repas de Noël aura lieu le 7 décembre.

## Les projets 2025 de l'association sont validés

4/ Renouvellement des membres du Conseil d'administrations (sortants ou démissionnaires).

Ceux-ci sont:

Marie-Claude CHAGOT sortante se représente
Claude MACHUELLE sortant se représente
Véronique MONTOIS sortante se représente
Claude RIVET sortant se représente
Frédéric LANGUILLE se présente
Dolorès MOLINA MOLINA se présente

Il est proposé à l'assemblée de passer au vote. Les adhérents choisiront de voter à main levée.

Sont élus à l'unanimité :

Marie-Claude CHAGOT est élue à l'unanimité

Claude MACHUELLE est élu à l'unanimité

Véronique MONTOIS est élue à l'unanimité

Claude RIVET est élue à l'unanimité

Frédéric LANGUILLE est élu à l'unanimité

Dolorès MOLINA MOLINA est élue à l'unanimité

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur Patrick BERTIN déclare la séance levée à 15H10.

L'élection des membres du bureau aura lieu ce jour après l'assemblée générale.

Patrick BERTIN Claude RIVET Sylvie DELAYEN Président Trésorier Secrétaire

\_\_\_\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Bilan moral : document archivé à disposition auprès de la secrétaire.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Bilan financier : document archivé à disposition auprès de la secrétaire.